

## MOTION

### Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

#### Objet : Calendrier des évaluations

La CPCN a constaté les modifications du calendrier des évaluations des laboratoires induites par l'AERES, qui va porter leur périodicité à cinq ans au lieu de quatre. Elle tient à réaffirmer l'importance d'une évaluation conjointe des unités et des chercheurs qui y travaillent, avec un examen des activités de recherche individuelles dans le contexte des travaux et des projets des laboratoires. Dans le cadre d'un calendrier quinquennal, elle souhaite qu'une évaluation des chercheurs à mi-parcours soit mise en place.

Motion adoptée le 27 mai 2011

26 votants

Vote : 25 pour, 1 abstention, 0 contre

M. Etienne BUSTARRET  
Président de la CPCN